

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE WIMEREUX

Département du Pas-de-Calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 08 avril 2026

L'an deux mil vingt-six,
le huit avril à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20260408_3

↳ Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

Date de la convocation

▪ 02 avril 2026

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

Mme DUQUESNE Cécile, M. BOUTLEUX Guy, Mme ROUSSEAU Marie-José, M. CAILLIER Christophe, Mme FOURNY Micheline, M. DEVIN Serge, Mme COLL Hélène, M. DUBRULLE Marc, Mme BRICHE Noémie, M. SAMUEL Jean-Michel, Mme BAILLARD Sylvie, M. LELEU Bruno, Mme POUBLON Marie-Simone, M. ARBLAY Bertrand, Mme CORDEBAR MERGLEN Pierrette, M. SENEAL Maxime, Mme BERNARD Sabine, M. GHEZAL Mehdi, Mme NOURTIER Fabienne, M. BOISLEUX Arthur, Mme HARDUIN Loëtitia, MM. DESPIERRE Christian, GIRES Jean-Christophe, Mme BARDEAUX Sandrine, MM. JOUGLEUX Jean-Luc, SERGENT Didier, MORBIDELLI Philippe, Mme PROVIN Valérie.

A été nommé secrétaire de séance

M. DEVIN Serge

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**

En application des articles R. 123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, le maire expose que la moitié des membres du conseil d'administration du C.C.A.S. est élue par le Conseil Municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste, même incomplète. Les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste.

Si tous les sièges ne sont pas pourvus, les sièges restants sont donnés aux listes ayant obtenu les plus grands restes, le reste étant le nombre des suffrages non utilisés pour l'attribution des sièges au quotient. Lorsqu'une liste a obtenu un nombre de voix inférieur au quotient, ce nombre de voix tient lieu de reste. Si plusieurs listes ont le même reste, le ou les sièges restant à pourvoir reviennent à la liste ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège revient au candidat le plus âgé.

Enfin, si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à cette liste, le ou les sièges non pourvus le sont par les autres listes.

Le Maire rappelle qu'il est président de droit du C.C.A.S. et qu'il ne peut être élu sur une liste.

La délibération n° 20260322_4 du Conseil Municipal en date du **22 mars 2026** a décidé de fixer à **cinq**, le nombre de membres élus par le Conseil Municipal au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration.

Il est rappelé que le vote se déroule à scrutin secret.

Monsieur le Maire a constaté le dépôt de deux listes de candidats présentées par les conseillers municipaux suivants :

Pour la liste « Wimereux pour tous » :

- Marie-José ROUSSEAU
- Cécile DUQUESNE
- Sabine BERNARD
- Christian DESPIERRE
- Pierrette CORDEBAR MERGLEN
- Hélène COLL
- Mehdi GHEZAL
- Sylvie BAILLARD
- Guy BOUTLEUX
- Christophe CAILLIER

Pour la liste « Wimereusiens, avec vous, pour vous » :

- Didier SERGENT
- Philippe MORBIDELLI
- Valérie PROVIN

Le dépouillement effectué par Mesdames Hélène COLL et Sandrine BARDEAUX, a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants :	29
- Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
- Nombre de suffrages exprimés :	29
- Nombre de sièges à pourvoir :	5
- Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) :	5,8
- La liste « Wimereux pour tous » a obtenu :	23 voix
- La liste « Wimereusiens, avec vous, pour vous » a obtenu :	6 voix

Après l'attribution au quotient électoral et au plus fort reste, la liste « **Wimereux pour tous** » obtient **4 sièges** et la liste « **Wimereusiens, avec vous, pour vous** » obtient **1 siège**.

Sont ainsi déclarés élus :

- Mme Marie-José ROUSSEAU
- Mme Cécile DUQUESNE
- Mme Sabine BERNARD
- M. Christian DESPIERRE
- M. Didier SERGENT.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,

Serge DEVIN.

#signature#